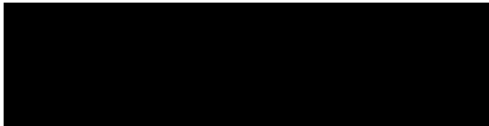


PAR COURRIEL

Québec, le 27 mars 2026



Numéro de dossier : 2603017-502

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 8 mars 2026 visant à obtenir copie de toute information concernant l'accord d'une subvention du ministère de la Culture et condition Féminine à la MRC du Haut St-Laurent pour l'année 2009-2010 pour des fouilles archéologiques au Site Droulers, et ce, avec tous les documents attachés au dossier de cette demande de subvention.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons.

À cet effet, veuillez noter que certains documents relatifs à votre demande ne sont plus disponibles. En effet, ceux-ci ont été élagués conformément au calendrier de conservation du ministère de la Culture et des Communications, lequel prévoit une durée maximale de conservation de huit ans pour les documents liés aux demandes d'aide financière.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.